

Charte de Corporate Responsibility

Nous agissons aujourd'hui pour le monde de demain



La Poste vise la croissance et entend être «le moteur d'une Suisse moderne». Elle ne peut atteindre ces deux objectifs qu'en misant sur la durabilité, car une Suisse moderne est une Suisse engagée dans la voie du développement durable. La Poste y voit une opportunité et assume en conséquence sa Corporate Responsibility ou responsabilité d'entreprise. La Corporate Responsibility reflète la position de l'entreprise et en constitue le fondement en termes de développement durable. La Poste endosse cette responsabilité en tant qu'entreprise liée à la Confédération avec un mandat de service public, en tant que prestataire dans le transport régional des voyageurs et en tant qu'acteur économique. Dans cette charte, nous expliquons ce que nous entendons par Corporate Responsibility. Ce texte est la marque de notre engagement.



Notre
raison d'être



Notre
ambition



Notre
action



Notre raison d'être



La Poste a conscience de la responsabilité particulière qu'elle endosse en tant qu'entreprise comptant parmi les principaux employeurs du pays et en tant que prestataire de premier plan en matière de services postaux, de trafic des paiements et de transport public sur route. Nous considérons la responsabilité d'entreprise (Corporate Responsibility, CR) comme une exigence éthique de première importance. Nous agissons aujourd'hui pour le monde de demain, pour les générations futures, pour le développement durable de notre environnement et de notre société. Dans ce cadre, la durabilité signifie que la réussite économique se fonde sur des pratiques respectueuses de l'environnement et sur une responsabilité sociale, compte tenu des besoins des générations actuelles et futures. Par conséquent, nous répondons des conséquences directes et indirectes, aujourd'hui et demain, de nos activités sur les différentes parties prenantes et sur l'environnement. Pour assumer notre responsabilité d'entreprise, nous nous orientons sur les objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. De plus, en notre qualité de membre, nous soutenons l'initiative du Pacte mondial des Nations Unies car la mise en œuvre des dix principes qui y sont ancrés constitue pour nous le fondement d'une gestion d'entreprise responsable.



Notre ambition

En exploitant le potentiel qui découle de l'exercice de notre responsabilité d'entreprise, nous apportons une utilité à notre clientèle, à la société et à la Suisse. Par ailleurs, nous assumons notre rôle de modèle. Nous avons pour ambition de fournir des produits innovants et d'excellente qualité, d'assurer l'accès de l'ensemble de la population du pays aux services postaux et d'apporter ainsi une contribution importante à la société suisse. Nous voulons en outre générer une valeur ajoutée durable pour tous les habitants de la Suisse, dans les villes comme à la campagne, que ce soit de manière physique ou numérique. Nos mesures en faveur du développement durable contribuent à

la valeur que la Poste représente pour les parties prenantes: nous anticipons les risques en matière d'approvisionnement, nous planifions les évolutions et réglementations futures, nous gagnons en efficacité dans nos processus de fourniture des prestations, nous mettons à disposition des produits et services qui, par leur durabilité, créent une utilité supplémentaire et nous renforçons l'attractivité de notre entreprise en tant qu'employeur. Nous nous attachons ainsi à promouvoir le développement durable dans nos activités quotidiennes et à répondre aux exigences des parties prenantes.



Notre action

Nous agissons aujourd'hui pour le monde de demain et exerçons nos activités en préservant les ressources et en assumant notre responsabilité sociale. En collaboration avec les parties prenantes, c'est-à-dire nos clients actuels et futurs, nos partenaires, notre personnel, notre propriétaire – la Confédération – et le grand public, nous identifions nos thèmes prioritaires sur les plans écologique et social. Sur cette base, nous définissons des champs d'action tout au long de la chaîne de création de valeur:

- Nous agissons sur le marché comme **un employeur socialement responsable**. Concrètement, cela signifie que nous proposons un environnement de travail qui favorise la performance individuelle et qui permet de concilier l'activité professionnelle avec les autres aspects de la vie. Nous intégrons toutes les personnes, quel que soit leur parcours de vie, et ne laissons aucune place aux discriminations. Nous garantissons des conditions d'engagement équitables, attrayantes et économiquement durables (partenariats sociaux).
- Nous générons une **valeur ajoutée économique et sociétale**, et contribuons au **bien commun** de la Suisse, en particulier dans les régions. Nous créons cette valeur ajoutée essentiellement grâce à nos activités clés dans la logistique et les transports publics, mais aussi du fait de notre rôle actif dans le cadre de la transformation numérique de la Suisse. Concrètement, cela signifie que nous développons notre offre autour du service public et que nous la finançons par nos propres moyens. Nous assurons une présence régulière sur place, garantissons un accès sans obstacles aux prestations importantes et relient aussi bien les régions que les générations.

Au sein de La Poste, nous nous inspirons de cette raison d'être, donnons une forme concrète à notre ambition et agissons en conséquence. Des informations complémentaires sont disponibles sur les sites www.poste.ch/responsabilite et www.rapportdegestion.poste.ch (sous Rapport de durabilité).

- Nous réduisons les effets indésirables de nos activités sur **l'environnement**. À cet égard, nous donnons la priorité au **climat et à l'énergie**. Nous nous engageons à limiter le réchauffement de la planète, conformément aux recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, en nous appuyant sur un objectif climatique basé sur des critères scientifiques. Concrètement, cela signifie que, d'ici à 2030, la Poste va s'attacher à assurer une distribution sans incidence sur le climat en investissant dans un parc de véhicules électriques et dans d'autres modes de propulsion alternatifs. Et à partir de 2040, elle entend atteindre la neutralité climatique en tant qu'entreprise. Grâce à un recours accru aux énergies renouvelables dans nos bâtiments et au passage à des modes de propulsion alternatifs pour nos véhicules, nous allons réduire autant que possible les émissions directes et indirectes de CO₂. Nous soutenons la Confédération, les cantons et les communes, en leur qualité de commanditaires de services de transport public, avec des offres de véhicules dotés de modes de propulsion alternatifs.
- Nous assumons notre rôle de précurseur également en matière **d'approvisionnement et mison sur des achats responsables**. Concrètement, cela signifie que nous intégrons les critères de durabilité dans nos procédures d'approvisionnement, dans nos processus commerciaux et dans nos activités de support. Nous contribuons ainsi à la réduction des émissions de CO₂ dans la chaîne de création de valeur et privilégions une approche responsable dans les relations avec nos fournisseurs.
- Nous exploitons les potentiels de marché en développant et en proposant des solutions clients durables, c'est-à-dire respectueuses **des ressources et socialement responsables**. Concrètement, cela signifie que nous intégrons les critères de durabilité dans le développement des offres existantes et concevons des produits qui contribuent à la résolution des problèmes écologiques et sociaux actuels. Forts de nos compétences logistiques, nous nous positionnons comme un fournisseur de solutions globales œuvrant au déploiement de l'économie circulaire en Suisse.



La Poste Suisse SA
Wankdorfallee 4
Case postale
3030 Berne

responsabilite@poste.ch
www.poste.ch/responsabilite

LA POSTE